

Carte scolaire rentrée 2026 : 115 fermetures de classes !

Le SNUDI-FO 77 vote contre ce projet !

Durant cette dernière phase, le SNUDI-FO 77 a défendu l'ensemble des dossiers des écoles qui lui ont été transmis. Ces interventions ont permis d'obtenir une ouverture ou une levée de fermeture : à l'école maternelle de la Noue à la Sansonne de Combs-la-Ville, à l'école Jules Verne de Serris, à l'école Caroly de Saint-Soupplets, aux écoles élémentaire et maternelle des Saules de Collégien ou encore à l'école Joliot Curie de Mitry.

Sur cette dernière phase (27 août et 8 septembre), la DASEN a « ouvert » 35 classes.

Avec une enveloppe initiale négative de 8 **postes**, ces ouvertures ne sont en réalité rendues possibles que parce que certaines écoles ont dû fermer !...

Au final, ce ne sont pas moins de **115 classes** que la DASEN ferme à la rentrée en application du budget 2026, qui acte la suppression de **1 891 postes dans le premier degré**.

Par ailleurs, **22 postes sont prélevés sur les moyens d'enseignement** pour la mise en œuvre des Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS) dont personne ne veut !

Pour le SNUDI-FO 77, c'est inacceptable !

Résultats des votes à l'issue de ce CSA carte scolaire :

Contre le projet de la DASEN : SNUDI-FO 77, CGT Educ'action 77, FSU-SNUIPP 77, SNALC 77

Abstention sur le projet de la DASEN : SE-UNSA 77

Le SNUDI-FO 77 continuera à défendre l'école publique, les postes et les conditions de travail aux côtés des personnels.

Les travaux de la carte scolaire en quelques chiffres :

Dotation nationale et académique : - 8 postes

Pour le réseau classe : 115 fermetures

Pour le réseau hors la classe

- Pôles d'Appui à la scolarité (PAS) : 22 créations qui s'ajoutent aux 10 installés de manière expérimentale l'an passé
- ULIS : 4 créations
- 15 créations de postes de BD
- ERSEH : 3 postes créés
- L'UPE2A est diminuée d'un poste.

- Dotation dans les Établissements sociaux et médico-sociaux : 2 postes supprimés

A noter que les créations de postes « hors la classe » amputent les possibilités d'ouvertures du réseau classe.

Ainsi, la DASEN fait le choix de réduire encore les moyens nécessaires au fonctionnement de l'enseignement spécialisé, ce qui s'inscrit dans la logique de l'acte 2 de l'école inclusive et des politiques publiques de restrictions budgétaires, au nom d'une dette dont les enseignants ne sont absolument pas responsables !!

Face à ce projet, nous considérons que toutes les revendications définies par les équipes elles-mêmes doivent être défendues et arrachées y compris par la grève, et cela à n'importe quel moment de l'année scolaire !